

Notice demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2024 – 2025

La demande de bourse nationale de collège¹ est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Comment faire ma demande de bourse nationale de collège ?

Si je n'ai pas donné mon consentement à l'étude automatique de mon droit à bourse lors de l'inscription de mon enfant, je peux faire ma demande en ligne directement sur le portail **Scolarité services de l'académie** avec mon compte **EduConnect** ou déposer une demande papier du 1^{er} septembre au **15 novembre 2024**

1- Je remplis les 3 pages du formulaire.

2- Je joins la copie de mon avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023. Sauf cas particuliers, votre avis d'impôt sur les revenus est disponible dans votre espace Particulier sur impots.gouv.fr, selon votre situation, entre le 24 juillet et le 2 août 2024.

3- Vous devez également fournir selon votre situation les documents suivants :

Selon votre situation	Documents complémentaires à fournir
Si vous vivez en seul (e) avec votre/vos enfant (s)	- Une attestation récente de paiement de la CAF précisant la composition du foyer
Si vous vivez en concubinage c'est à dire si vous partagez avec votre partenaire votre lieu de domicile sans avoir le même avis d'imposition.	- L'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 de votre partenaire. - Une attestation récente de paiement de la CAF précisant la composition du foyer
Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition	- Une attestation récente de paiement de la CAF précisant la composition du foyer - ET un justificatif du changement de résidence de l'élève
Si vous n'êtes pas le père ou la mère de l'enfant pour lequel vous demandez la bourse	- La copie de la décision de justice vous désignant tuteur ou vous déléguant l'autorité parentale sur l'enfant - ET une attestation récente de paiement de la CAF précisant la composition du foyer

4- Je remets ma demande remplie et signée et tous les documents justificatifs au personnel habilité du collège (le référent bourses) **dès le 2 septembre 2024 et au plus tard le 15 novembre 2024** avant la fermeture du collège.

Si je ne dispose pas de mon avis d'impôt à la rentrée (car je suis en attente d'un avis rectifié ou parce que j'ai déclaré tardivement mes revenus) je dois quand même remettre mon dossier avant le 17 octobre, afin que ma demande soit enregistrée. J'aurais alors jusqu'au 31 janvier 2025 pour compléter mon dossier, en fournissant dès réception mon avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.

Avant de remplir le dossier je vérifie mon éligibilité

Le barème ci-dessous me permet de vérifier si je peux bénéficier d'une bourse de collège selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge

Nombre d'enfant(s) à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou +
Plafond de revenus 2023 à ne pas dépasser	17 927€	22 064€	26 201€	30 338€	34 476€	38 613€	42 750€	46 886€

Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2024-2025

La demande de bourse nationale de collège¹ est émise par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Cadre réservé à l'administration (Ne rien remplir dans ce cadre)

INE : / / / / / / / / / / / N°Etab : / / / / / / / /

Date de dépôt du dossier dans l'établissement : J J / M M / A A A A

Classe fréquentée par l'élève :

Formulaire à compléter et à envoyer



Merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

1. Les membres de la famille

L'élève pour lequel vous demandez la bourse

Son nom : _____

Ses prénoms : _____

☐ Fille ☐ Garçon

Sa date de naissance J J / M M / A A A A Son département de naissance 1 1 1

Son pays de naissance : _____

Sa nationalité : ☐ française ☐ d'un pays de l'union européenne ☒ d'un autre pays

Classe fréquentée par l'élève :

Si l'élève est sous tutelle administrative indiquez l'organisme : _____

Vous même

☐ la mère ☐ le père ☐ autre personne en charge de l'élève

Votre nom de naissance :

Votre nom d'usage (si différent) :

Votre prénom : _____

Votre numéro fiscal : 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 A

Votre adresse : _____

Code postal 1 1 1 1 1 Commune :

Numéro de téléphone : 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1

Adresse mail :

Exercez vous une activité professionnelle ? ☐ Oui ☐ non

Profession :

Vous êtes :

☐ marié(e) ☐ pacsé(e) ☐ en concubinage² ☐ divorcé(e) ☐ veuf(ve) ☐ célibataire

1. Articles R. 531-1 à D. 531-12 et D. 531-42 à D. 531-43 du Code de l'éducation

2. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

Votre partenaire est :

☐ la mère de l'élève ☐ le père de l'élève ☐ autre

Son nom de naissance : _____

Son nom d'usage (si différent) : _____

Son numéro fiscal : 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 A

Son prénom : _____

Son adresse : _____

Code postal 1 1 1 1 1 Commune : _____

Exerce t-il une activité professionnelle ? ☐ Oui ☐ Non

Profession : _____

Les personnes à charge du foyer :

Nom et prénom de chacune des personnes à charge (y compris l'élève pour qui vous demandez la bourse)	Date de naissance	Établissement scolaire fréquenté ou profession	Boursier	
			oui	non
_____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____	☐	☐
_____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____	☐	☐
_____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____	☐	☐
_____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____	☐	☐
_____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____	☐	☐
_____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____	☐	☐
_____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____	☐	☐
_____	<u>J</u> <u>J</u> / <u>M</u> <u>M</u> / <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u> <u>A</u>	_____	☐	☐

2. Engagement de la famille

Si vous vous êtes trompé, signalez-le dès que possible à l'établissement où vous avez déposé votre demande de bourse. Il corrigera les informations concernées. Si cette rectification fait baisser le montant des prestations que vous recevez, vous devrez rembourser les sommes perçues en trop. Si vous êtes de bonne foi et que c'est votre première erreur, **vous ne serez pas sanctionné**¹.

En revanche, si vous commettez une fraude ou de fausses déclarations pour obtenir des avantages auxquels vous n'auriez pas droit, **vous risquez une amende et/ou une peine d'emprisonnement, comme prévu par la loi².**

Je certifie sur l'honneur que les renseignements que j'ai donnés sur cette déclaration sont exacts.



Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)

Je soussigné(e) :

☐ la mère ☐ le père ☐ autre personne en charge de l'élève

Le: J J / M M / A A A A

signature :

--

Information sur le traitement de vos données

Nous avons besoin de vos données pour étudier votre demande, calculer le droit à bourse de votre enfant et pour vous contacter.

Ces informations sont enregistrées dans le traitement de données Siècle, mis en oeuvre par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données personnelles et sur l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter :

- la rubrique « Information sur le traitement de vos données personnelles » de la fiche de renseignements que l'établissement de votre enfant vous a remise au moment de son inscription ;

- la page web suivante : www.education.gouv.fr/siecle

Cadre réservé à l'administration

Pièces communiquées :

Avis d'impôt sur le revenu

Oui ☐ Non ☐

Relevé d'identité bancaire (BIC/BAN)

Oui ☐ Non ☐

Procuration (uniquement pour les élèves scolarisés dans un établissement privé)

Oui ☐ Non ☐

Attestation de paiement de la CAF

Oui ☐ Non ☐

Autre :

Charges et ressources : Nombre d'enfants / / / Ressources / / / / / / / / / /

Décision du chef d'établissement (pour les établissements publics) : **Montant attribué :** _____ € **Refusée** ☐

Proposition du chef d'établissement (pour les établissements privés) : **Montant attribué :** _____ € **Refusée** ☐

1. Connectez-vous sur le site oups.gouv.fr pour en savoir plus sur le droit à l'erreur.

2. En application des articles 441-1 et suivants du code pénal. L'intégralité de ces dispositions est disponible sur le site legifrance.gouv.fr.